

# Projet pédagogique AL de Bailleau l'Éveque



Du 4 au 29 Août

Directrice : Amandine Birades



# Sommaire

|                                                   |    |
|---------------------------------------------------|----|
| I - PRESENTATION DE LA STRUCTURE ASSOCIATIVE..... | 1  |
| Présentation Chartres Métropole.....              | 2  |
| II - PRESENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS.....    | 6  |
| Capacité d'accueil.....                           | 6  |
| Les locaux.....                                   | 7  |
| La restauration.....                              | 9  |
| Le matériel.....                                  | 10 |
| III – PRESENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI.....       | 11 |
| L'habilitation.....                               | 11 |
| Les maternelles (3-5 ans).....                    | 11 |
| Les élémentaires (6-11 ans).....                  | 12 |
| IV – L'ÉQUIPE D'ANIMATION.....                    | 13 |
| L'assistant sanitaire.....                        | 13 |
| V - UNE JOURNEE TYPE A L'ACCUEIL DE LOISIRS.....  | 14 |
| Journée type des maternelles :.....               | 14 |
| Journée type des élémentaires.....                | 15 |
| VI - NOS OBJECTIFS PEDAGOGIQUES.....              | 16 |
| VII – AU PROGRAMME DU MOIS D'AOÛT.....            | 17 |
| VIII – DES RÈGLES POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE.....   | 18 |
| VIII – ANNEXES.....                               | 19 |

# **I - PRESENTATION DE LA STRUCTURE ASSOCIATIVE**

Depuis le 1ER septembre 2021, l'accueil de Loisirs de Bailleau L'Evêque est géré par l'association des PEP28 situé 3 rue Charles Brune à Lucé. Elle gère aussi les accueils de loisirs de Dammarie, Saint prest, Sours, Jouy, Bouglainval, Morancez, Amilly, Maintenon, Saint George sur Eure, et Saint leger les aubées avec qui nous pouvons travailler pour des projets communs.

Le respect des rythmes de chacun, la pratique d'activités variées, la démarche de projet, la découverte des milieux naturels, humains et culturels ainsi qu'une vie quotidienne de qualité sont les composantes d'un accueil réussi.

L'association des PEP28 a pour vocation : le vivre-ensemble, la citoyenneté, la mise en réseau et à asseoir l'économie de l'Association et de son siège par le développement du secteur Education et Loisirs et du secteur Médico-Social.

Les accueils de loisirs pep28 sont des lieux d'épanouissement personnel, de créativité et de socialisation. Un projet partagé avec les équipes, les jeunes et les familles, pour promouvoir un esprit de solidarité, de laïcité et favoriser l'éducation à la citoyenneté.

L'association permet l'accès des pratiques socioculturelles aux enfants et aux jeunes de 3 à 16 ans résidant prioritairement sur le territoire de Chartres métropole.

Elle propose une palette d'activités variées de proximité sur tout le territoire.

Elle permet de répondre aux besoins de garde des familles grâce à la mise en place d'accueils éducatifs, d'intégrer les enfants et les jeunes dans la vie communale afin de développer une identité territoriale.

Elle différencie les accueils selon les tranches d'âges des enfants et des jeunes sur le territoire grâce à l'ouverture d'Accueil de Loisirs pour des enfants d'âges maternels, d'âges élémentaires et d'adolescents tout en respectant le rythme de chacun.

Enfin, elle permet d'améliorer le comportement social des enfants accueillis et les aides à s'épanouir avec un panel varié d'activités culturelles, créatives, sportives...

L'accueil de Bailleau L'Evêque est ouvert toute l'année de Septembre à Aout, les mercredis et vacances scolaires de 7h30 à 18h30 (hors vacances de fin d'année).



## Présentation Chartres Métropole

Au 1er Janvier 2000, apparaît la première communauté d'agglomération, actant la disparition du district de Chartres. Elle comprenait 7 communes : Champhol, Chartres, Le Coudray, Lèves, Lucé, Luisant et Mainvilliers, et comptait 90 000 habitants. Le 20 février 2004 fut adopté le nom « Chartres métropole ».

Le 1er janvier 2011 eu lieu la fusion entre Chartres métropole et les communautés de communes de l' « Orée de Chartres » et du « Val de l'Eure ». La nouvelle agglomération passa, alors, à 32 communes et environ 112 000 habitants.

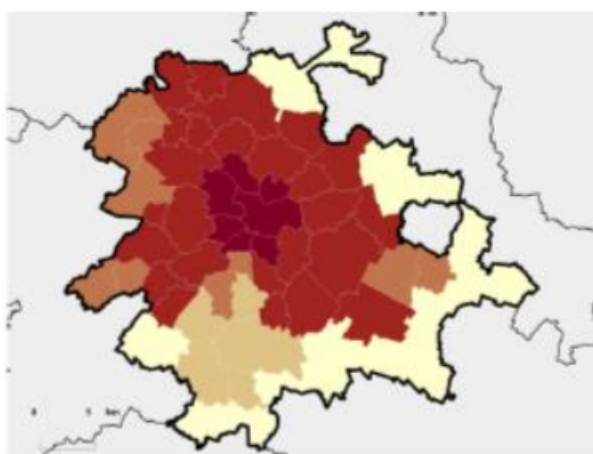
Le 1er janvier 2012, les communes de Barjouville, Dangers, Francourville, Mittainvilliers, Saint-Aubin-des-Bois, Thivars, Vétrigny et Voise ont adhéré à Chartres métropole. Le 1er mars 2012, Chauffours et Ollé les rejoignaient, portant le nombre de communes à 42, pour 118 000 habitants. Le 1er janvier 2013, la fusion avec la communauté de communes du Bois Gueslin fût actée. Chartres métropole compte donc désormais 47 communes pour 125 000 habitants.

Au 1er janvier 2018, 20 nouvelles communes rejoignent Chartres métropole, à savoir : Alonnes, Boisville-la-Saint-Père, Boncé, Bouglainval, Champseru, Chartainvilliers, Denonville, Ermenonville-la-Grande, Houx, Maintenon, Meslay-le-Vidame, Moinville-la-Jeulin, Oinville-sous-Auneau, Roinville-sous-Auneau, Saint-Léger-des-Aubées, Sandarville, Santeuil, Theuville-Pézy, Umpeau et Vitray-en-Beauce.

Le principe qui prévaut consiste à définir les limites de l'agglomération via un périmètre de 20 kilomètres autour de la Cathédrale de Chartres, jusqu'à leur église.

La Communauté d'Agglomération Chartres métropole compte 66 communes pour 144 000 habitants, soit le tiers du département d'Eure-et-Loir, qui en compte 435 000 habitants.

### Chartres métropole



#### Date d'entrée des communes

|                                                                                                                                   |                                                                                                                            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; background-color:darkred; border:1px solid black;"></span> Avant 2011 | <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; background-color:gold; border:1px solid black;"></span> 2013   |
| <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; background-color:darkred; border:1px solid black;"></span> 2011       | <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; background-color:yellow; border:1px solid black;"></span> 2018 |
| <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; background-color:orange; border:1px solid black;"></span> 2012        |                                                                                                                            |

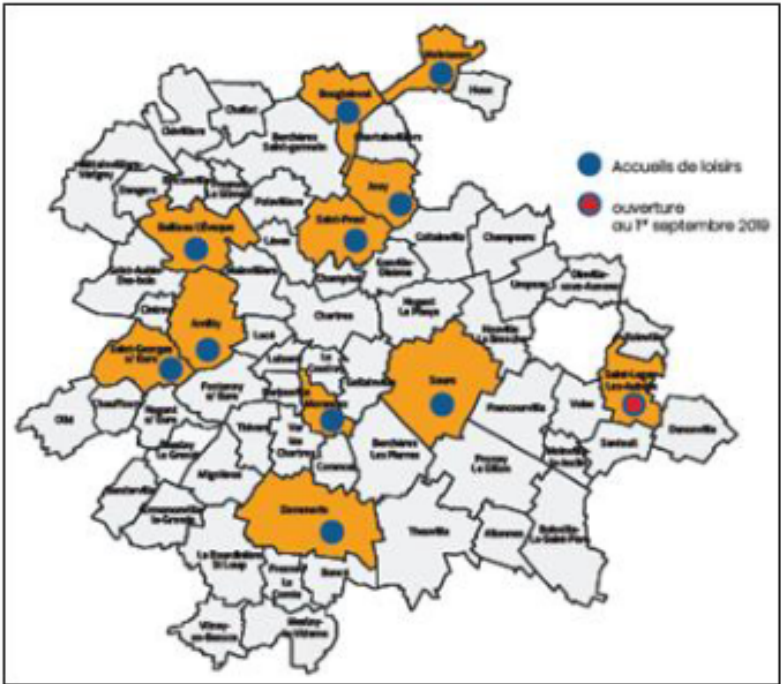
Source : Open Street Map et wikipedia



La compétence « enfance jeunesse » est de la responsabilité de la communauté d’agglomération Chartres métropole, concernant le périscolaire (mercredis) et l’extrascolaire (vacances). Le territoire est doté de 11 accueils de loisirs élémentaires repartis sur l’ensemble de l’agglomération et 6 espaces jeunes ouvert durant les vacances.



Lieux d'implantation des Espaces jeunes



Lieux d'implantation des Accueils de loisirs

Des camps élémentaires sont également proposés chaque année au mois de juillet exclusivement. Une délégation de service public est en cours depuis le 01 septembre 2021 jusqu'au 31 août 2026. C'est l'association départementale PEP 28 qui assure l'organisation et le suivi des actions enfance jeunesse. Afin d'assurer ce suivi, 2,7 E.T.P de coordinateurs enfance jeunesse sont actuellement en poste.

L'ensemble des actions sont habilitées par la SDJES d'Eure et Loir et cofinancé par la CAF d'Eure et Loir.

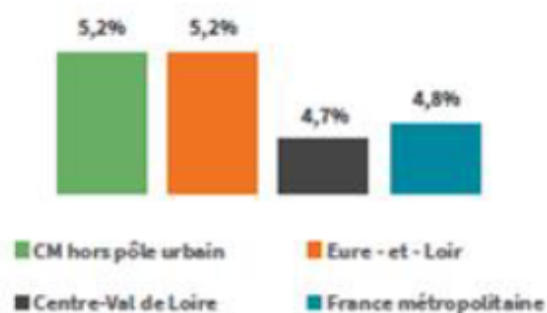
A l'heure actuelle, les objectifs sont définis suite au diagnostic « Enfance Jeunesse » réalisé courant 2019 par Ithéa conseil.

La démarche du diagnostic a pour vocation à analyser l'offre existante en matière d'accueil des enfants et les adaptations nécessaires aux besoins locaux. Le diagnostic permettra de servir le CEJ en vue de : favoriser le développement et optimiser l'offre d'accueil, et de contribuer à l'épanouissement de la jeunesse du territoire et à leur intégration dans la société par les actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilisation pour les plus grands. Le diagnostic s'inscrit dans un contexte territorial particulier en raison de l'arrivée récente de 20 nouvelles communes.

Les principaux constats notables sont les suivants :

- **Un territoire jeune dont les niveaux d'évolution sont modérés et différenciés selon les territoires** (une population jeune en proportion plus importante qu'ailleurs (3/5 ans et 6/11 ans), des territoires les plus excentrés du pôle urbain apparaissant au sein des cartes comme territoires les plus jeunes de Chartres métropole, des effectifs scolaires qui restent globalement stables, avec une tendance qui devrait se poursuivre dans les années à venir)
- **Un territoire avec de nombreux jeunes, se retrouvant progressivement moins présents à l'entrée dans l'âge adulte** (une proportion remarquablement élevée de jeunes de 11 à 17 ans, une partie ouest de Chartres métropole plus jeune en proportion que le reste du territoire, un phénomène de départs au moment de l'entrée dans l'âge adulte, en lien avec l'absence d'offre de formation en milieu rural)
- **Des jeunes qui pratiquent différentes activités** (sport en premier lieu) (avec des déplacements qui s'opèrent très majoritairement par les parents, plusieurs thématiques qui intéressent les jeunes : animaux, environnement, égalité homme/femme, pauvreté, ...)

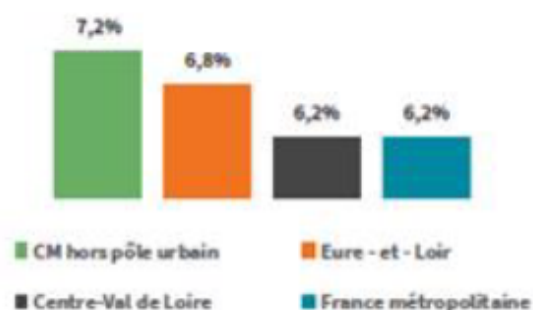
### Part des 3-5 ans au sein de la population



Source : INSEE RGP 2015

En 2015, la part des 3-5 ans au sein de la population était de 5,2%, contre 4,8 % en France métropolitaine.

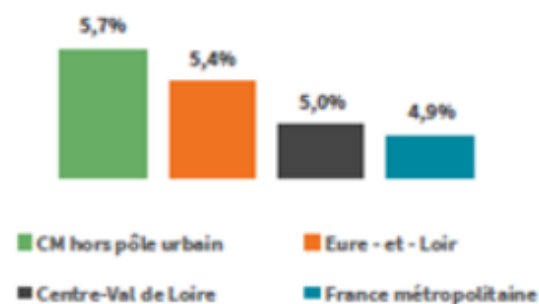
### Part des 6-10 ans au sein de la population



Source : INSEE RGP 2015

En 2015, la part des 6-10 ans au sein de la population était de 7,2%, contre 6,2 % en France métropolitaine.

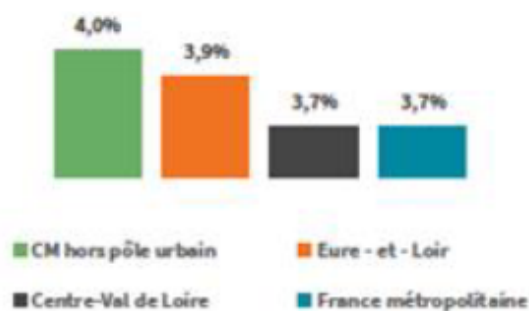
### Part des 11-14 ans au sein de la population



Source : INSEE RGP 2015

En 2015, la part des 11-14 ans au sein de la population était de 5,7%, contre 4,9 % en France métropolitaine.

### Part des 15-17 ans au sein de la population



Source : INSEE RGP 2015

En 2015, la part des 15-17 ans au sein de la population était de 4,0%, contre 3,6 % en France métropolitaine.

## **II - PRESENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS**

|                                |                                                                           |
|--------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| <b>Structure</b>               | Accueil de Loisirs de Bailleau l'Evêque                                   |
| <b>Adresse</b>                 | Parc Olivier Gault-28300 Bailleau l'Evêque                                |
| <b>Téléphone fixe/Portable</b> | 02/37/32/05/74 et 06/16/82/92/98                                          |
| <b>Mail</b>                    | alsh.bailleauleveque@pep28.asso.fr                                        |
| <b>Horaires d'ouverture</b>    | 7h30 - 18h30                                                              |
| <b>Jours d'ouverture</b>       | Mercredis et toutes les vacances scolaires (Hors vacances de fin d'année) |

L'Accueil de Loisirs de Bailleau l'Evêque accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans de toute l'agglomération de Chartres Métropole, mais aussi les enfants hors territoire en fonction des places disponibles.

### **Capacité d'accueil**

| Age                     | 3-5 ans | 6-11 ans | Total |
|-------------------------|---------|----------|-------|
| Mercredis               | 32      | 36       | 68    |
| Vacances d'automne      | 24      | 24       | 48    |
| Vacances de fin d'année | Fermé   | Fermé    | Fermé |
| Vacances d'hiver        | 24      | 24       | 48    |
| Vacances de printemps   | 24      | 24       | 48    |
| Vacances de Juillet     | 32      | 36       | 68    |
| Vacances d'Aout         | 16      | 12       | 28    |



## Les locaux

L'accueil des enfants se fait dans l'ALSH de Bailleau L'Evêque au parc Olivier Gault 28300 Bailleau L'Evêque.  
L'accueil de Loisirs est composé :

Du côté maternel :

- D'une salle d'animation divisible en deux parties grâce à une cloison
- D'une salle de sieste pouvant accueillir une douzaine de lits
- De sanitaires mixtes à hauteur réduite



Du côté élémentaire :

- D'une salle d'animation divisible en deux parties grâce à une cloison
- D'une petite salle pour un regroupement
- De sanitaires séparés Garçons/Filles



Pour le fonctionnement collectifs :

- D'une salle de restauration a coté de l'Accueil de Loisirs (Cantine de l'école)
- D'une cour extérieur avec une structure maternelle et une structure élémentaire
- D'un cabanon en bois stockant les jeux extérieurs (Vélos, Trottinettes...)
- D'une cuisine avec four, micro onde, meubles de stockage/rangement...
- D'une régie pour le stockage du matériel nécessaires aux diverses activités
- D'un bureau pour la direction équipé d'une photocopieuse
- D'un parc communal équipé d'un parcours sportif, d'un terrain de tennis, d'un terrain de pétanque, d'un city stade, d'un terrain de football ainsi que d'une aire de jeux.



**L'équipe d'animation et les enfants feront de ces locaux, un lieu convivial et chaleureux favorable à l'épanouissement des jeunes fréquentant l'accueil de loisirs.**

**Un soin particulier sera apporté à la décoration et à l'aménagement de l'accueil de loisirs, au fil du mois.**

## La restauration

Les repas pris dans l'espace de restauration de l'école seront préparés et livrés par YVELINES RESTAURATION. Ils seront réchauffés selon la procédure par notre cantinière, responsable de la restauration. Le mobilier de la cantine est adapté aux deux tranches d'âges présentes à l'ALSH (tables et chaises pour les maternels et tables et chaises pour les élémentaires et les adultes).

Un animateur mange avec un groupe d'enfants pour chaque table et ce, afin de surveiller le bon déroulement du repas et d'aider au rangement de la table à la fin du repas mais tout en essayant de rendre les enfants autonomes au fil de l'année.

Les repas auront lieu en un seul service de 12 à 13h.



Si durant les journées de centre, nous effectuons une sortie nécessitant un pique-nique, ils seront préparés le matin même de la sortie par des animateurs et la cantinière dans la cuisine de la cantine. Lorsque le départ pour notre sortie est trop tôt, nous emmenons, sous glacière, tous les ingrédients pour réaliser les sandwiches sur place, tout en respectant les normes d'hygiène.

Le pique-nique pourra se composer :

- \* d'un sandwich
- \* d'un paquet de chips
- \* d'une portion de fromage (babybel ou kiri ou vache qui rit)
- \* d'une compote type pom'potes
- \* d'un petit gâteau type mini cake.



## Le matériel

L'accueil de loisirs a pour vocation de proposer une palette d'activités diversifiées aux enfants.

L'équipe d'animation dispose en permanence du matériel suivant :

- 2 consoles radio/sono
- Un appareil de développement photos
- 2 appareils photos numérique
- Une plastifieuse
- Un baby foot
- Des jouets variés (kappla, petites voitures, poupées, clics, légos...)
- Des jeux de société adaptés aux différents âges
- Du matériel pour les ateliers créatifs (peinture, colle, papiers, crayons feutres et couleurs.)
- Des jeux extérieurs (trottinettes, ballons, raquettes, jeux...)
- Des malles avec du matériel spécifique : cirque, scrap, pyrogravure, déguisements, perles.....
- Une structure gonflable pour les maternels
- Un lecteur DVD
- Un ordinateur portable (celui de la direction)
- Un téléviseur

## Le budget

| Matériels pédagogiques, sorties, goûters | Transport      |
|------------------------------------------|----------------|
| <b>2,50€ par enfant par jour</b>         | <b>598,80€</b> |

Toutes dépenses faites à l'accueil de Loisirs doivent être accompagnées d'une facture et/ou du ticket de caisse. Celle-ci doit être rangée et numérotée dans le classeur de comptabilité du centre.

Ce classeur doit ensuite être donné à la fin du mois, à la comptable de l'association des PEP28.

La directrice se doit de respecter son budget et de bien le répartir entre le transport, les goûters, le matériel pédagogique et les prestations extérieures, afin que les enfants bénéficient de tous les moyens possibles.

Le centre doit pouvoir offrir aux enfants des journées ludiques et enrichissantes et faire en sorte que les animateurs puissent avoir le matériel dont ils ont besoin (dans la mesure du possible)

### **III – PRESENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI**

#### **L'habilitation**

Pour ce mois d'Août, l'Accueil de loisirs de Bailleau l'éveque pourra accueillir 28 enfants maximum

| Maternelles | Elementaires |
|-------------|--------------|
| 16          | 12           |

#### **Les maternelles (3-5 ans)**

Dans ce groupe, il existe des différences significatives entre le début d'entrée en maternelle (3-4 ans) et la dernière année (5 ans). Voici un résumé des principales distinction de développement entre ces deux groupes d'âge :

##### A 3 – 4 ans :

- L'autonomie : Les enfants ont encore besoin d'aide pour les tâches quotidiennes. La propreté est en cours d'acquisition pour certains et la séparation avec leur figure d'attachement est difficile. Proposer des rituels (Aller au toilette toutes les heures, établir un planning visuel des différents moments de la journée...) est primordial.
- Les activités : Elles ne devront pas durer plus de 30 min car leur capacité d'attention est limitée. Préparer et accompagner les enfants dans leurs activités est important car leur motricité globale est encore en développement.

Certains enfants, découvriront pour la première fois la vie en collectivité, ils peuvent avoir besoin d'un repère.

##### A 5 ans :

- L'autonomie : Leur autonomie est plus développée, ils commencent à vouloir faire seuls, la propreté est plus acquise et la vie en collectivité leur est désormais plus familière. Bien qu'ils aient encore besoin de repères, ils sont moins dépendants des rituels et cherchent davantage à expérimenter de nouvelles choses. L'adulte aura un rôle d'accompagnement différent dans son autonomie, il peut donner des petites missions aux enfants par exemple
- Les activités : Elles peuvent être plus élaborées, la motricité des enfants est plus affinée, leur capacité de concentration peut leur permettre de s'engager dans des activités un peu plus longues.

En résumé, la transition entre les premières années de maternelle (3-4 ans) et la dernière année (5 ans) marque un passage significatif dans le développement de l'autonomie, de la sociabilité, et de compétences cognitives et motrices. Les enfants de 5 ans commencent à affirmer leur indépendance tout en continuant à explorer le monde qui les entoure.



## Les élémentaires (6-11 ans)

Les enfants de cet âge ont un besoin croissant de se sentir intégrés et acceptés par leur pairs, ce qui joue un rôle crucial dans le développement de leur estime de soi. Ils cherchent à se faire des amis et à développer des liens sociales solides. Ils ont besoin de se sentir soutenu par leur figure d'attachement.

La curiosité intellectuelle est très présente et les centres d'intérêts se précisent. Ils sont capables d'intégrer des règles ou même d'en inventer : règles de vie, règles de jeux. Ils ont un besoin très fort d'apprendre, de savoir, de connaître, de comprendre. Ils veulent construire de nouvelles choses. L'activité pour eux doit déboucher sur la création.

L'activité physique est essentielle à cet âge. Elle leur permet de développer leur coordination et leur endurance. Dans les jeux, ils se mesurent les uns aux autres, cela leur permet de connaître leurs propres valeurs. . Leur tendance à développer et exploiter totalement leurs capacités physiques, peut les entraîner à aller trop loin, il faut leur ménager un rythme de vie qui favorise l'équilibre entre activités et repos.

En résumé, les enfants de 6 à 11 ans ont besoin d'un environnement stable et encourageant dans lequel ils peuvent apprendre. Les interactions sociales, l'autonomie croissante, le besoin de connaissances et l'activité physique sont au cœur de leur besoin à cette étape de leur développement.

## IV – L'ÉQUIPE D'ANIMATION

| Nom           | Prénom   | Qualification                                         | Fonction                          | Statut | Période            | Groupe      |
|---------------|----------|-------------------------------------------------------|-----------------------------------|--------|--------------------|-------------|
| Birades       | Amandine | Stage pratique BAFD                                   | Directrice                        | CDI    | 4 au 29 Aout 2025  | –           |
| Ruby-Gauthier | Nathalie | BAFD en cours                                         | Animatrice                        | CDI    | 4 au 29 Aout 2025  | Elementaire |
| Druez         | Lolita   | Master MEEF 1 <sup>ere</sup> année (équivalence BAFA) | Animatrice (Assistante sanitaire) | CEE    | 4 au 29 Aout 2025  | Maternelle  |
| Forestier     | Emma     | BAFA                                                  | Animatrice                        | CEE    | 4 au 22 Aout 2025  | Maternelle  |
| Martineau     | Héloïse  | Stagiaire BAFA                                        | Animatrice                        | CEE    | 11 au 22 Aout 2025 | Elementaire |
| Metayer       | Lisa     | BAFA                                                  | Animatrice                        | CEE    | 25 au 29 Aout 2025 | Maternelle  |

### L'assistant sanitaire

C'est un membre de l'équipe d'animation possédant le diplôme PSC1. Pour ce mois d'août, ce sera Druez Lolita (qui était anciennement infirmière) avec le soutien du reste de l'équipe d'animation.

Elle aura pour missions :

- Gérer les stocks de la pharmacie.
- Préparer les trousse à pharmacie de chaque groupe.
- Vérifier et compléter chaque trousse de premiers secours.
- Vérifier le carnet de pharmacie et le signer chaque jour afin de pouvoir être au courant des blessures pour pouvoir communiquer avec les parents.
- Informer les animateurs du moindre petit bobo soigné chaque jour, afin que lors de l'accueil du soir les parents en soient obligatoirement informés
- A administrer un médicament dans le cadre des Projets d'Accueil Individualisé (PAI)

Chaque animateur pourra effectuer les premiers soins sur un enfant qui se sera blessé. Il devra OBLIGATOIREMENT en référer à l'assistant sanitaire et écrire l'incident sur le cahier d'infirmerie en indiquant le nom et le prénom de l'enfant concerné, les soins donnés, l'heure et la date et la partie concernée par les soins et surtout le nom de l'animateur qui l'a soigné.

Cette fiche sera signée par la directrice et/ou l'assistant sanitaire, chaque soir.

Les médicaments seront donnés par les parents ou toute personne désignée par les parents.

Aucun médicament ne sera administré (sauf pour les enfants disposant d'un PAI).

En cas d'accident grave, la procédure à suivre est la suivante :

- \*Protéger (l'enfant, le groupe, vous-même...)
- \* Alerter (les secours, la directrice...)
- \* Secourir (selon les compétences acquises).

## **V - UNE JOURNEE TYPE A L'ACCUEIL DE LOISIRS**

### **Journée type des maternelles :**

7h30 – 9h00 : Arrivée échelonnée des enfants

Ce temps s'articule sur un rythme calme, pour certains enfants, la séparation avec leur figure d'attachement peut être difficile, il faut donc rassurer l'enfant et sa famille. L'accueil se fait avec de petites activités calmes (dessins, puzzle, histoire...)

8h45 : Rangement de la salle

9h00 : Appel des enfants + passage aux toilettes

9h30-11h40: Rituel (Chanson, Danse, histoire) + temps d'activités + Rangement des activités + jeux extérieur ou intérieur (en fonction de la météo)

11h40 : passage aux toilettes

12h00-13h00 : Cantine

13h00-13h30 : Temps extérieur avec les enfants (sauf si mauvais temps)

13h30 : Les enfants qui dorment rentrent pour aller à la sieste.

Avant l'endormissement des enfants, aura lieu un petit rituel du couché, les enfants iront prendre leur doudou dans leur sac, une histoire leur sera lu et une petite musique de relaxation les accompagnera à l'endormissement. Les enfants ne seront pas totalement placés dans la pénombre afin d'éviter d'éventuels peurs de l'obscurité faire surface, mais les stores seront mi-clos tout de même afin de faciliter leur endormissement. A la fin du temps calme des plus grands maternels, les enfants ne dormant pas, pourront se réveiller.

14h00-14h30 : Entrée des derniers maternels passage aux toilettes + temps calme

Le temps calme est essentiel dans le développement de l'enfant, il lui permet de se poser physiquement et cérébralement.

Lors de ce temps, les enfants seront allongés sur des tapis avec un fond de musique relaxante. Un livre leur sera distribué. Si un enfant s'endort, on le laissera se reposer.

14h30-16h00 : Activités de l'après-midi + rangement des activités + Jeux extérieurs ou intérieurs (en fonction de la météo)

16h00 : Passage aux toilettes

16h15/20 : Gouter

16h45 : passage aux toilettes, extérieur ou histoire à l'intérieur

17h00 : Départ des enfants jusqu'à 18h30

## Journée type des élémentaires

7h30 – 9h00 : Arrivée échelonnée des enfants

8h45 : Rangement de la salle

9h00 : Appel des enfants + Comptage

9h30-11h45 : Rituel (Chanson, Danse, petit jeu) + Activités + Rangement de la salle/ Jeux extérieurs ou intérieurs avec les enfants (en fonction de la météo)

11h45 : passage aux toilettes

12h00-13h00 : Cantine (compter les enfants avant d'y aller)

13h00-13h30 :Extérieur avec les enfants

13h30-14h Temps calme : Le temps calme sera différent de celui des maternelles, les enfants pourront choisir entre faire un temps de repos s'ils en ressentent le besoin ou faire une activité calme (dessin, bracelet « crazy loom », pixel art, lecture)

14h00-16h00 : Activités de l'après midi + rangement de la salle/extérieur ou intérieur avec les enfants (en fonction de la météo)

16h00 : Passage aux toilettes

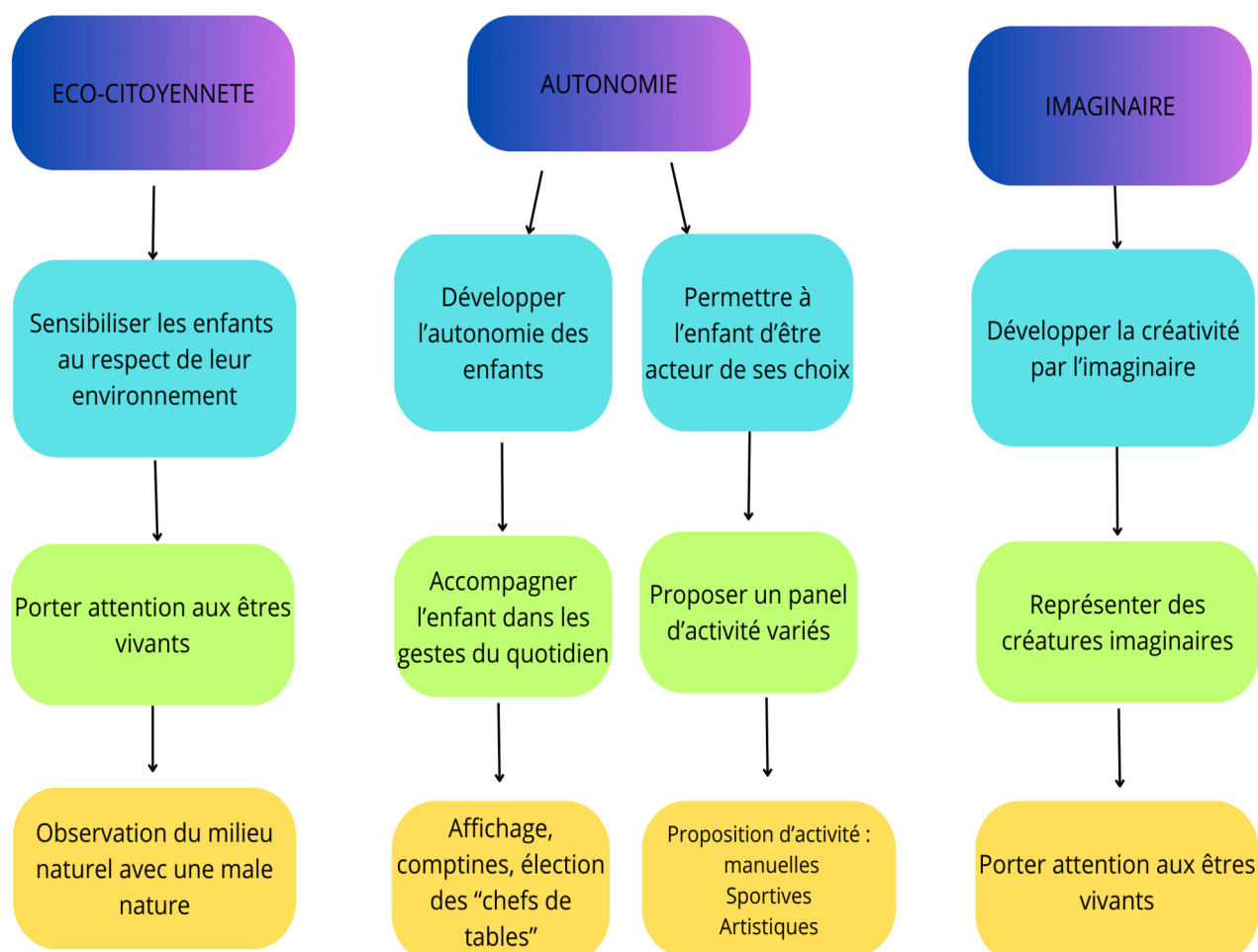
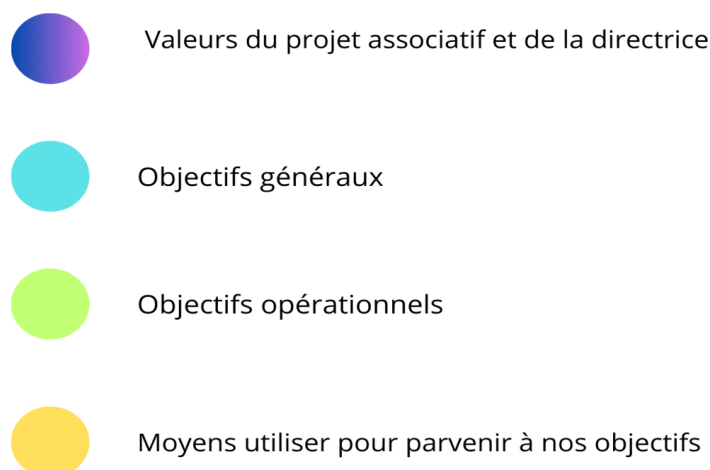
16h15/20 : Goûter

16h40 : passage aux toilettes

17h00 : Départ des enfants jusqu'à 18h30

## VI - NOS OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Les objectifs pédagogiques ont été réfléchis et travaillés en équipe en réunion (Voir en annexe les objectifs rédigés par l'équipe d'animation). Nous nous sommes axés sur 2 objectifs découlant du projet associatif des PEP 28, et sur une valeur que la directrice voudrait faire partager sur ce mois, pour conduire nos objectifs pédagogiques





## VII – AU PROGRAMME DU MOIS D'AOÛT

Pour ce mois d'Août, nos petits explorateurs pourront aborder différents thèmes.

Pour commencer, nous revêtrons notre casquette d'apprenti jardinier, au programme, « défis des petits jardiniers », cueillette, observation du monde miniature, plantation...

Nos apprentis jardiniers laisseront ensuite place aux apprentis détectives. Du Z-game à la création du « Kit espion » en passant par le décryptage des messages secrets, vont-ils réussir à obtenir le titre d'Agent Spécial en réalisant les différentes missions du centre de Bailleau l'Evêque ?

Nous partirons ensuite à la recherche des nouveaux artistes de demain, qui dévoileront leurs plus grands talents artistiques, autour d'un spectacle partagé avec vous.

Pour terminer ce beau mois, nous pourrions découvrir les différents animaux du monde, réfléchir par des quizz, des jeux d'imitations ainsi que différents défis sur la rareté de ces derniers et sur leur place dans le monde.

Mais attention, certains animaux se sont échappés d'un dessin animé, nous allons donc mener une dernière enquête afin de rétablir l'ordre.



## **VIII – DES RÈGLES POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE**

### **➤ Pour les enfants**

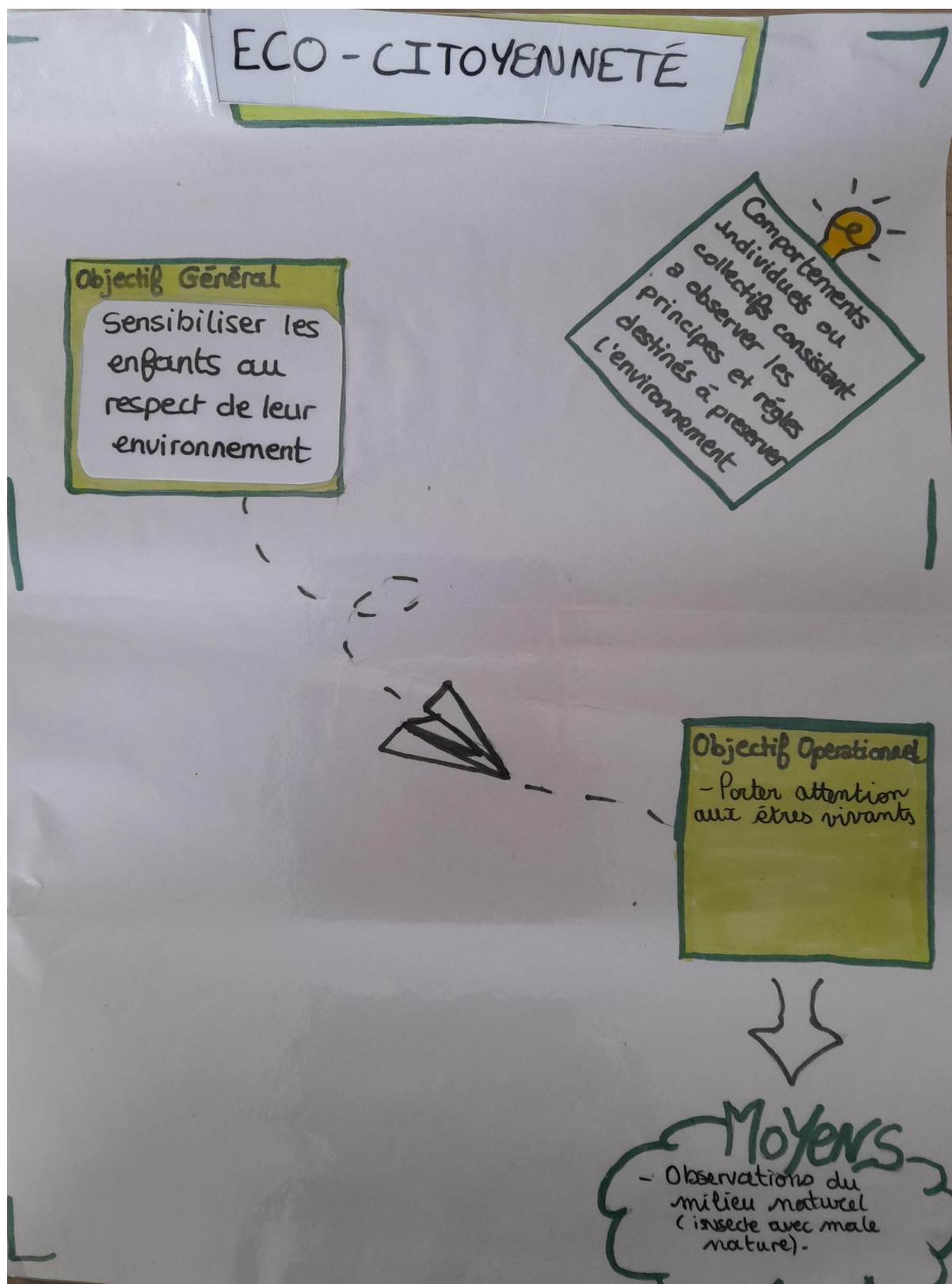
- Il est interdit d'emmener des objets personnels de la maison (bijoux, jouets etc.), seul le doudou sera bienvenu au centre
- Une tenue vestimentaire adaptée à la météo, ainsi qu'une casquette, une tenue de rechange, une crème solaire et une gourde seront demandés dans le sac de votre enfant.
- Votre enfant devra être respectueux envers les autres (camarades et personnels), avoir un vocabulaire adapté à la vie collective (pas de grossièreté)
- Le respect du matériel mis à disposition sera attendu (Jeux, locaux, mobilier...)

### **➤ Pour les animateurs**

L'animateur est un « modèle » pour l'enfant, il devra impérativement :

- Ne pas consommer d'alcool et de drogue sur son lieu de travail
- Ne pas partager ses opinions politiques et religieuses
- Être ponctuel : En cas de retard exceptionnel, l'animateur devra impérativement prévenir la directrice
- Le matériel devra être respecté et demandé en amont par des listes matériels qui seront données en réunion, afin que la direction puisse se charger de l'achat du matériel nécessaire aux activités
- Vous devez respecter toutes les personnes qui travailleront avec vous sur la structure, les enfants. Vous ne devrez en aucun cas faire preuve de violence, ou encore dénigrer autrui.
- Vous devez avoir une tenue adaptée à votre travail
- Si l'enfant enfreint les règles du centre, vous pouvez l'aiguiller à réfléchir sur comment pourrait il réparer sa bêtise et l'inviter à le faire. Les punitions restrictives ou abusives ne sont pas tolérées (ex : interdire une activité ou priver de goûter par exemple), cependant, si l'enfant persiste à ne pas vouloir respecter les règles de vie du centre, une discussion avec les parents pourra être établie.
- Un temps de pause de 20 min devra être respecté. Il sera établi par la directrice en fonction des besoins des animateurs. Il aura le choix entre prendre 4 temps de pauses de 5 minutes dans la journée (qui sera à prendre en fonction de la disponibilité de l'équipe d'animation) ou prendre un temps de pause de 20 min durant le temps calme.

## VIII – ANNEXES





# L'IMAGINAIRE

## OBJECTIF GENERAL

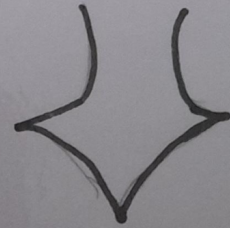
Développer la  
créativité par  
l'imaginaire



Qui est créé par  
l'imagination

## OBJECTIF OPERATIONNEL

Représenter des créatures  
imaginaires



## Moyens

Utiliser des matériaux de  
récupération dans le but de  
créer un personnage

# AUTONOMIE

①

## OBJECTIF GENERAL

Développer  
l'autonomie  
des enfants

Capacité à agir  
et prendre des  
décisions de  
manière indépen-  
dante

②

## OBJECTIF GENERAL

Permettre à  
l'enfant d'être  
acteur de ses  
choix

③

## OBJECTIF OPERATIONNEL

Accompagner  
l'enfant dans  
les gestes du  
quotidien

④

## OBJECTIF OPERATIONNEL

Proposer un panel  
d'activités variées

Moyens  
activités  
manuelles, sportives  
artistiques

Moyens  
affichage, comptines,  
élection chef table